

CABINET

Caen, le 2 janvier 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vigilance orange pour un risque de vents violents dans le département du Calvados

Le département du Calvados est placé en vigilance "ORANGE-VENT" ce jour pour un risque de vents forts orientés de ouest sud-ouest à partir de minuit la nuit prochaine, jusqu'à demain matin à 11 heures.

Des rafales de 90 à 110km/h pourront ponctuellement atteindre 130 km/h sous des pluies très abondantes en seconde partie de nuit.

Les consignes de sécurité à observer suivantes sont rappellées car certains environnements ont pu être fragilisés par le précédent épisode venteux :

- N'entreprenez pas de promenades en forêt en raison des risques de chute de branches et d'arbres.
- Évitez les sorties en mer et les promenades en bord de mer.
- Soyez vigilants face au risque de chute d'arbres, de branches et d'objets.
- Limitez votre vitesse sur les routes et autoroutes en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent.
- Respectez les consignes des forces de l'ordre et des gestionnaires de voirie (déviations, interdictionsde circuler,...).
- N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
- Rangez ou fixez les installations sensibles aux effets de vent ou susceptibles d'être endommagées.

Le Préfet du Calvados invite à la prudence sur les routes et au respect des mesures qui pourraient être mises en place dans le cadre de cet épisode météorologique (déviations, interdictions, ...).

Pre-presse@Calvados.gouv.fr

Monique BERNARD | 02-31-30-66-05

Site Internet: www.calvados.gouv.fr

f

Préfet du Calvados

t]:

: @Préfet14